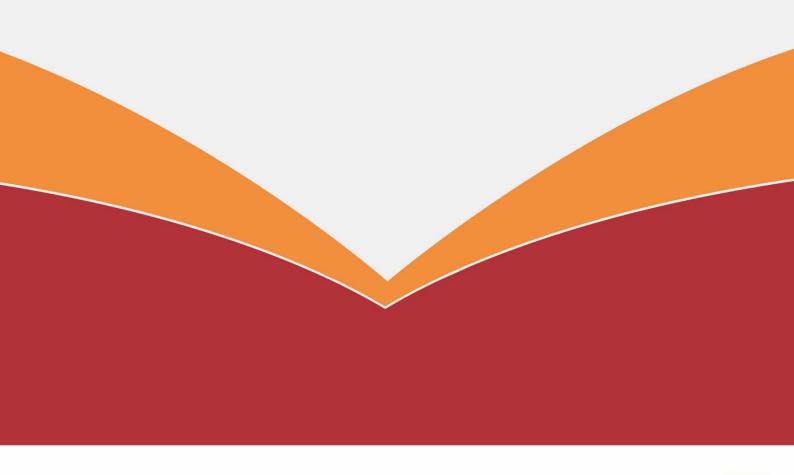


Compte rendu des activités de pilotage pour la révision du projet d'établissement (WP5)



Projet n.: 598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP







Nom du projet	ESAGOV- L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire											
Numérodu projet	598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP											
Période du projet	15/01/2019 – 14/01/2022											
Lot de travail	W5 – Pilotage des activités de révision du projet d'établissement											
Référence du livrable	D 5.1											
Coordinateurs du lot de travail	Université de Béjaia Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique											
Auteurs de ce document	M Belkaid Mohammed Said M Guendouzi Amar Mme Leghima Amina Mlle Hachour Nassima											
Description	Ce livrable est le compte rendu des activités de pilotage de révision du projet d'établissement par l'université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou. Il retrace toutes les étapes mises en œuvre et la manière dont l'établissement est parvenu à élaborer son projet d'établissement (méthodologie retenue, personnes impliquées, mode de participation, groupes de travaux thématiques).											





Sommaire

- 1- Présentation de l'établissement
- 2- L'établissement en quelques chiffres : nombres d'étudiants/enseignants/ATS/infrastructures...
- 3- Etapes de mise en œuvre de la révision du projet d'établissement
 - Mise en place des groupes de travail concertés
 - Préparation et lancement de l'enquête pour le diagnostic de l'établissement par domaine
 - Déroulement des réunions des focus group
 - Calendrier des étapes mises en œuvre

=) ces parties peuvent être adaptées en fonction de la méthodologie retenue

- 4- Synthèse des résultats de l'enquête et définition des axes stratégiques de l'établissement
- 5- Formulation des objectifs, des actions de mise en œuvre des objectifs et des indicateurs
- 6- Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement
- 7- Changements majeurs par rapport au premier projet d'établissement
- 8- Annexes
 - -Questionnaires de l'enquête
 - -Rapport détaillé de l'analyse de l'enquête par domaine
 - -Guide d'entretien des focus group
 - -PV de réunion des focus group par domaine
 - -PV de réunion de validation du PE par les instances scientifiques et administratives

=) ces annexes peuvent varier en fonction de la méthodologie retenue





1- Présentation de l'établissement

L'Université Mouloud MAMMERI, créée en **1977**, sous forme de centre universitaire conformément au décret exécutif n°**17-77 du 20 juin 1977** portant création (CUTO) dont le premier site fut réalisé à Oued Aissi.

En 1978, le campus de Hasnaoua a été créé en annexe au campus Oued Aissi. Il avait démarré avec cinq départements : département des sciences exactes, département de biologie, département des sciences juridiques et administratives, département de langue et de littératures arabes, département des sciences économiques.

En **1984**, le CUTO était composé de 09 Instituts Nationaux d'Enseignements Supérieurs (INES) qui sont : INES des sciences juridiques et administratives, INES d'agronomie, INES Biologie, INES de langues et littératures arabes, INES de génie civil, INES des sciences économiques, INES des sciences médicales, INES d'électrotechnique, INES d'informatique.

En 1989, le CUTO a été relevé au rang d'université conformément au décret exécutif n°89 -139 du 01 août 1989 avec un ensemble de 09 instituts et 05 départements.

Actuellement, l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou compte **54 482** étudiants répartis sur **09** facultés qui s'étalent sur **04** campus (Hasnaoua I, HasnaoualI, Boukhalfa et Tamda).





2- L'établissement en quelques chiffres

Organigramme et composantes de l'université

- Recteur
- Secrétaire Général Administration Générale
- > **04** Vice- rectorats
 - Vice-Rectorat chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique, et la formation supérieure de postgraduation.
 - Vice-Rectorat de la Formation Supérieure, du Premier et Deuxième Cycles, de la Formation Continue et les Diplômes et la Formation Supérieure de Graduation
 - Vice-Rectorat chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation et la communication et des manifestations scientifiques
 - Vice-Rectorat chargé du développement, de la prospective et de l'orientation
- > 09 Facultés et 39 départements étalés sur 04 campus :
 - Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
 - Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
 - Faculté des Lettres et des Langues.
 - Faculté des Sciences Humaines et Sociales.
 - Faculté de Médecine.
 - Faculté de Génie de la Construction
 - Faculté de génie Electrique et Informatique
 - Faculté des Sciences
 - Faculté des Sciences Biologiques et Agronomiques
- L'Université Mouloud MAMMERI est pluridisciplinaire. Elle assure **12** domaines de formation sur le total des 14 domaines existant à l'échelle nationale. Elle propose un très large choix d'enseignements :
 - 79 licences
 - 142 Master dont 03 spécialités dans le système classique
 - **39** formations doctorales

Les chiffres prévisionnels des diplômés pour l'année universitaire 2021-2022 sont comme suit :

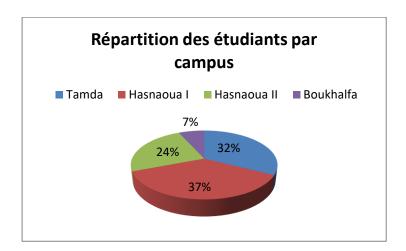
- 8546 étudiants en licence LMD
- 635 en graduation système classique,
- **6826** étudiants en Master
- **314** en post graduation.

Effectifs:





L'Université Mouloud MAMMERI compte **2161** enseignants et **1705** ATS, soit un taux d'encadrement de **25** étudiants/enseignant et **54 482** des étudiants répartis sur 09 facultés et sur 04 campus



En termes de recherche : l'UMMTO compte 32 laboratoires et 156 équipes de recherche. Le nombre d'enseignants chercheurs affiliés aux laboratoires de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou est de 1516. Ils sont répartis par grade comme suit :

Grade	Nombre
Professeur	171
MCA	198
МСВ	234
MAB	17
MAA	107
MAB. DOC	03
MAA.DOC	130
DOC	656
Total	1516

Nombre de projets de recherche Année 2022: 87 projets

Projet de recherche PNR : 01Projet de recherche PRFU :86

En termes d'échanges et de coopérationannée 2022:





- Les accords programme CMEP Tassili et PHC Maghreb: **02** en cours de fonctionnement
- Programmes Erasmus+: **03** projets CBHE (InSIDE, Ci-RES et ESAGOV), **01** projet Jean Monnet, **21** mobilités sortantes et **04** entrantes
- Bourses résidentielles : 43 bourses
- Programme Prima: 03 projets
- Accords de partenariats internationaux : 29
- Accords de partenariats nationaux : 55
- Partenaires sociaux économique : 16



3- Etapes de mise en œuvre de la révision du projet d'établissement

Tout d'abord, il s'agit de préciser que l'université ne détenait pas de projet d'établissement puisque celui-ci n'avait pas pu être mis en place auparavant.

Les membres de l'équipe ESAGOV, à leur tête messieurs le Recteur de l'Université et le Vice-Recteur chargé des relations extérieures, se sont attelés à élaborer le **premier** projet établissement de l'institution. En effet, l'instabilité au niveau de la Direction de l'Université qui a vu le passage de trois chef d'établissement en un laps de temps assez court (entre 2017 et 2021, c'est-à-dire simultanément avec le lancement des élaborations des projets d'établissements dans les universités et écoles de l'enseignement supérieur, et aussi le déroulement d'une grande partie du projet ESAGOV) n'ont pas permis de confectionner un projet d'établissement au sein de l'UMMTO.

En sus de ces contraintes, l'équipe ESAGOV a été confrontée à l'absence d'une cellule d'assurance qualité ainsi que le départ en retraite du seul cadre formé à cet effet par la CIAQES en 2016.

Tous ces problèmes ont été surmontés au cours de l'année 2022, grâce à l'installation et la mise en place effective de la cellule assurance qualité avec le soutien apporté par le Recteur et à l'accompagnement constant du Vice-Recteur chargé des Relations Extérieures aux activités de cette cellule d'assurance qualité.

Mise en place de la cellule Assurance Qualité

Afin de réaliser l'auto-évaluation de l'UMMTO, un comité interne d'auto-évaluation, composé des membres de la cellule de l'Assurance Qualité de l'université a été constitué. Ses membres sont :

- Mme. LEGHIMA Amina eps. AISSAT, Responsable
- Mme. DAOUDI Nacira eps. ZERROUKI, Membre
- Mr. GUENDOUZI Amar, Membre
- Mme. HAMMOUANI Nassima, Membre
- Mme. HATEM Djedjiga, Membre
- Mr. MITICHE MohDjerdjer, Membre
- Mr. SEDIKI Abderrahmane, Membre

Mise en place des groupes de travail

Les membres de la cellule assurance qualité, désignés selon des profils de compétences variés, se sont subdivisés en mini-groupes afin de réfléchir sur les domaines stratégiques de l'Université et en collaborant avec les premiers responsables de ces domaines au niveau de toutes les structures de





l'Université. Le tableau suivant décrit la distribution des membres de la cellule AQ en fonction de leurs domaines de compétences et leurs collaborateurs immédiats ainsi que leurs interlocuteurs :

	Membres de la CA par domaine	Collaborateurs directes	Interlocuteurs			
Domaine de la	M. A. Guendouzi	Vice-Recteur chargé	Enseignants			
Formation	M. M. D. Mitiche	de la pédagogie	ATS			
			Etudiants			
Domaine de la	Mme N. Daoudi-	Vice-Recteur chargé	Directeurs des			
recherche	Zerouki	de la recherche	laboratoires			
	Mme D. Hatem		Enseignants-			
			chercheurs			
Domaine de la	Mme A. Leghima	Vice-Recteur chargé	Services du Vice-			
coopération	M. A. Sediki	des relations extérieures	rectorat des relations extérieures			

Groupes thématiques par domaines stratégiques





Les membres des groupes thématiques ont été mis à profit afin de constituer les équipes transversales. Celles-ci ont été au nombre de deux et constitués comme suit :

	Membres permanents	Membres non permanents
		(à désigner)
Groupe transversal Formation - Recherche	 M. M. D. Mitiche, membre de la CAQ Mme N. Daoudi-Zerouki, membre de la CAQ YATAGHANE Djedjiga représentante du Vice-Recteur chargé de la pédagogie HADJER Amel représentante du Vice-Recteur chargé de la recherche 	 Représentant des enseignants de grade de professeur Représentant des ATS Représentant des étudiants doctorants Représentant des cresponsables des CFD
Groupe transversal Recherche – Coopération	 Mme N. Daoudi-Zerouki Mme A Leghima Mlle N. Hachour, représentante du Vice-Recteur chargé des relations extérieures HADJER Amel représentante du Vice-Recteur chargé de la recherche 	 Représentant des directeurs des laboratoires Représentant des enseignants-chercheurs de grade de professeur

Equipes transversales par domaines stratégiques



- Préparation et lancement de l'enquête pour le diagnostic de l'établissement par domaine

La démarche de l'auto évaluation interne de l'établissement anniversaire UMMTO, conduite dans le cadre de l'assurance qualité a suivi les étapes suivantes :

- Imprégnation du référentiel national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par les membres de la cellule assurance qualité
- Etablissement de la liste des critères et preuves en relation avec le référentiel
- Définition des périmètres d'autoévaluation et élaboration des questionnaires
- Présentation du référentiel et du questionnaire au conseil de direction pour validation
- Diffusion du questionnaire
- Sensibilisation et accompagnement des organismes concernés par l'autoévaluation
- Collecte préliminaire des données et des preuves
- Organisation des entretiens et collecte finale des données et des preuves
- Analyse des données et rédaction du rapport d'autoévaluation
- Validation du rapport d'autoévaluation par le conseil de direction
- Diffusion du rapport.

L'analyse conduite par le comité interne s'est basée sur les ressources documentaires et les informations disponibles aux niveaux : du rectorat et secrétariat général de l'université, des vices rectorats, des facultés, des laboratoires de recherche, des directions des œuvres universitaires. L'analyse a aussi pris en considération les résultats des entretiens individuels (semi directifs) par questionnaires, diffusés auprès parties prenantes institutionnelles de l'université et administrés en ligne auprès de tous les acteurs concernés.

Les résultats de l'auto-évaluation sont livrés dans ce rapport successivement pour les sept domaines retenus. Une liste récapitulative des actions recommandée est fournie à la fin du rapport en indiquant les principales actions considérées comme étant prioritaires.





- Déroulement des réunions des focus group

Les réunions des focus groupes se déroulaient au sein même des réunions de la CAQ. Celle-ci tenait des réunions ordinaires chaque semaine. De plus, à chaque fois que la nécessité se faisait sentir une deuxième réunion, extraordinaire, était convoquée.





Calendrier des étapes mises en œuvre

Les activités de la cellule Assurance Qualité ont été menées dans un <u>rythme accéléré</u> depuis son installation. Elles sont présentées ci-dessous à travers un listing détaillant chaque activité, suivi d'un planning chronologique.

Liste des activités réalisées dans le cadre de l'élaboration du Projet de l'établissement

Etape 1 : Démarrage du projet

- A01 Installation effective de la cellule d'assurance qualité
- A02 Localisation du bureau dédié à l'assurance qualité au niveau de la tour rectorale sise au campus de Hasnaoua 2
- A03 Aménager le bureau dédié à l'assurance qualité et le doter des moyens matériels nécessaires à son bon fonctionnement
- A04 Se mettre d'accord sur les missions de la cellule d'assurance qualité
- A05 Définition du cadre de travail, relation avec l'équipe de direction, relation avec la communauté universitaire, ...
- A06 Définition du mode de fonctionnement de la cellule
- A07 Fixation des objectifs principalement ceux à court termes
- A08 Mise à niveau documentaire
- A09 Elaboration du plan d'action de l'année 2022
- A10 Elaboration du planning de travail relatif à l'année 2022
- A11 Présentation du plan d'action et du planning de travail au conseil de direction pour validation

Etape 2 : Autoévaluation dans le cadre de l'assurance qualité

- B01 Imprégnation du référentiel national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par les membres de la cellule assurance qualité
- B02 Etablissement de la liste des critères et preuves en relation avec le référentiel
- B03 Définition des périmètres d'autoévaluation et élaboration des questionnaires
- B04 Présentation du référentiel et du questionnaire au conseil de direction pour validation
- B05 Sensibilisation de la communauté universitaire sur le référentiel et le questionnaire
- B06 Diffusion du questionnaire
- B07 Collecte des données
- B08 Analyse des données
- B09 Rédaction du rapport d'autoévaluation
- B10 Validation du rapport d'autoévaluation par le conseil de direction

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



Etape 3 : Elaboration et validation du projet d'établissement

-	C01	Sensibilisation de la communauté universitaire sur les résultats de
	l'autoéval	uation
-	C02	Elaboration de l'appel relatif à l'analyse SWOT de l'environnement externe et
	interne	
-	C03	Sensibilisation de la communauté universitaire et diffusion de l'appel à l'analyse
	SWOT	
-	C04	Collecte des données
-	C05	Eclaircissement des Vision, Valeurs et Missions
-	C06	Orientations, résultats stratégiques et compréhension des écarts
-	C07	Elaboration du plan stratégique
-	C08	Validation du plan stratégique par le conseil de direction

Etape 4 : Elaboration et validation du plan opérationnel

-	D01	Sensibilisation de la communauté universitaire sur le plan stratégique
-	D02	Elaboration du plan opérationnel sur 3 ans
-	D03	Définition des résultats intermédiaires et indicateurs de performance
-	D04	Validation du plan opérationnel par le conseil de direction



Project n°:598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP



Calendrier des activités

		ı					l				П				1		1		1						
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Activité	Sous activité	15/05		29/05	05/06	12/06		26/06	03/07		04/09	11/09	18/09		02/10	09/10	16/10			06/11	13/11	20/11	27/11		
	activite	au 21/05	au 28/05	au 04/06	au 11/06	au 18/06	au 25/06	au 02/07	au 09/07	au 16/07	au 10/09	au 17/09	au 24/09	au 01/10	au 08/10	au 15/10	au 22/10	au 29/10	au 05/11	au 12/11	au 19/11	au 26/11	au 03/12	au 10/12	au 17/12
A01																									
A02																									
A03				•																					
A04																									
A05																									
A06																									
A07																									
A08																									
A09																									
A10																									
A11																									
B01																									
B02																									
B03																									
B04																									
B05																									
B06																									
B07																									
B08																									
B09																									
B10																									
C01																									
C02																									
C03																									
C04																									
C05																									
C06																									
C07																								l '	



4- Synthèse des résultats de l'enquête et définition des axes stratégiques de l'établissement

L'auto-évaluation de l'établissement a porté sur tous les domaines à travers l'implication de toutes les facultés.

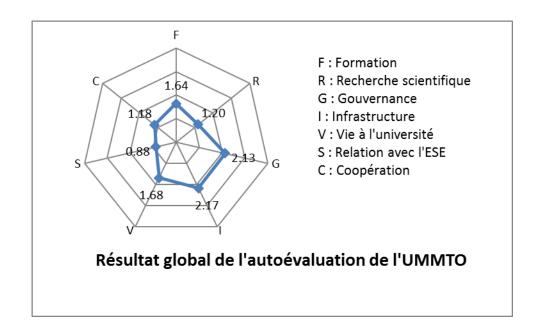
Il est important de rappeler que la cellule AQ ne s'est appuyée sur aucune donnée d'archive, du moment que ce travail d'auto-évaluation n'a jamais été accompli auparavant par les instances concernées de l'établissement.

La décision d'enquêter sur tous les domaines trouve aussi sa justification par le besoin de dresser une image complète de la situation au niveau de notre établissement.

- Les structures suivantes ont été mises à contribution :
- Les neuf (09) facultés de l'université
- Les quatre (04) vice-rectorats
- Les deux (02) sous-directions
- La direction des œuvres universitaires

Les résultats obtenus de toutes ces structures sont joints en annexes.

Ci-après les résultats généraux de l'auto-évaluation par domaine :





Classement des domaines selon les résultats obtenus

Le tableau suivant montre les forces et les faiblesses de l'institution. Est considéré comme faible, tout domaine ayant obtenu une note inférieure à deux.

Les résultats par domaine, champ et référence sont utilisés afin d'identifier les axes stratégiques de l'institution.

A la lumière des résultats ci-dessous, il apparait que 5 domaines sur 7 que compte le référentiel national sont au-dessous de la moyenne. De ces cinq domaines, trois sont retenus, sur la base de la méthode SWOT, comme stratégiques : Formation, Recherche et Relations avec le monde socio-économique.

Les domaines performants (Infrastructure et Gouvernance) sont, par conséquent, appelés à fournir le soutien nécessaire au développement des domaines stratégiques.

Classement	Domaine	Note obtenue
1	Infrastructure	2.17
2	Gouvernance	2.13
3	Vie à l'université	1.68
4	Formation	1.64 Retenu comme stratégique
5	Recherche scientifique	1.20 Retenu comme stratégique
6	Coopération	1.18
7	Relation avec l'environnement socioéconomique	0.88 Retenu comme stratégique



Les points faibles de l'UMMTO déclinés en références par domaine

A la suite des résultats de l'enquête d'auto-évaluation, la CAQ a procédé au recensement et à l'identification de toutes les références jugées insatisfaisantes, c'est-à-dire ayant obtenues une moyenne inférieure à 2 points. Ces références représentent d'une façon détaillée les points faibles de l'établissement. Elles sont au nombre de 29 et touchent tous les domaines. Elles sont mentionnées dans le tableau suivant.

Code	Référence					
F16	L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,).					
F31	Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.					
F52	L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.					
F54	L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.					
F71	La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.					
F73	L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels.					
R19	L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques.					
R31	L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.					
R32	L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle.					
R33	L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche.					
G11	L'institution dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations.					
I51	L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives.					
152	Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité.					
V21	L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives.					
V34	L'établissement développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels.					
V41	L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.					
S12	L'institution contribue à l'insertion professionnelle de son produit.					
S13	L'institution organise des formations continues pour les besoins locaux.					
S22	L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises.					
S23	L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation.					
S31	L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises.					
S41	L'institution possède un plan de formation périodique, élaboré sur la base des besoins exprimés					
241	par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux.					
S42	L'institution fait la veille sur ses produits de formation.					
S43	L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.					



C23	L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants,								
C23	enseignants et chercheurs étrangers.								
C31	L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international.								
C33	L'institution assure une fonction de veille au niveau international.								
C34	L'institution favorise la mutualisation des ressources.								



5- Formulation des objectifs, des actions et des indicateurs

L'enquête d'auto-évaluation ayant donné des résultats globaux touchant tous les domaines du référentiel, ceux-ci ont été présentés au comité de pilotage de l'Université lors d'une réunion dédiée à cette effet tenue le 19/12/2002. Lors de cette réunion, il a été décidé de :

- confirmer les axes/domaines stratégiques retenus
- sélectionner 10 sur 29 références faibles, et d'en faire des objectifs prioritaires
- classer les 10 objectifs par priorité
- engager les actions prioritaires sur un plan triennal

Le classement des objectifs a donné l'ordre suivant, décliné en références :

Ordre de priorité	Objectifs déclinés en termes de références
1	F 31 : Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.
2	R33 : L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche.
3	F16: L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,).
4	R32 : L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle.
5	F71 : La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.
6	V21 : L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives.
7	S22 : L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises.
8	S43 : L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.
9	R31 : L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.
10	S31 : L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises.



6- Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement

Le calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement se décline en objectifs stratégiques, organisées en semestres.

Toutes les actions sont urgentes, et seront entamées dès le premier semestre 2023. Toutefois, elles demandent des actions préparatoires au préalable, comme par exemple les cahiers de charge, le processus de confection et d'habilitation des formations etc...

Des indicateurs d'étape permettront d'apprécier l'avancement des actions

Activité	1er	semestre	2ème	semestre	^{1er} semestre			^{2ème} semestre
Activite	2023		2023		2024	2024	2025	2025
01								
02								
03								
04								
05								
06								
07								
08								
01		·						
02		·						

Activités:

- 1- Réviser les enseignements de toutes les filières, y compris les formations doctorales
- 2- Favoriser les liens avec l'entreprise en créant des incubateurs
- 3- Varier les modes de formation
- 4- Développer la propriété intellectuelle
- 5- Lancer et habiliter des formations continues
- 6- Améliorer le cadre de la vie universitaire par le lancement de projets d'infrastructures culturels et sportifs
- 7- Offrir des formations spécifiques en direction des entreprises
- 8- Créer et développer des pépinières, incubateurs et start-up
- 9- Valorisation et transfert des résultats de recherche
- 10- Partenariat avec les entreprises





Plan d'action

Opération 1 : Les enseignements sont soumis à des révisions et de évaluations particulières (F31)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 tous les enseignements au niveau des licences seront révisés				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 3	0/05/2023 une d	lémarche pratique de ré	vision des enseignement	ts sera arrêtée et formalisée
Arrêter et formaliser la	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
démarche de révision	Concertations au niveau des équipes de formation par filière	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	 PV de réunions des équipes de filières Délais assignés à l'opération 	Une feuille de route de révision des enseignements
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/10/	2023: Mettre e	n place les équipes de r des étudia	_	nts en intégrant les représentants
Mettre en place les	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultatsattendus
cellules en intégrant les représentants des étudiants	Installer et réunir les cellules de travail	Réunions de travail PV d'installation	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	 Le nombre des PV d'installation PV de réunion des cellules Nombre des représentants des ATS et des étudiants 	 Formalisation du processus de révision en vue de sa mise en œuvre Formulaire de révision des enseignements



Sous objectif 3:		Du 01/11/	2023 au 30/01/2025 : ré	vision des enseignemen	ts
Révision des	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
enseignements suivant une démarche scientifique et pédagogique	Réviser, enrichir et mettre à jour les contenus des enseignements et les démarches pédagogiques et les pratiques en classe.	Réunions de travail Recherches documentaires	Cellules de révisions des enseignements	 Nombre des enseignements révisées PV des réunions des cellules Nombre des mises à jour et des innovations introduites 	Etablir des rapports réguliers d'évaluations portant sur : • Les enseignements révisés • les cohérences horizontale et verticale des contenus • Des approches d'enseignements adoptées • Les contenus enrichis et/ou mis à jour

Opération 2 : L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche (R33)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 Les mécanismes permettant la création des micros entreprises par des chercheurs sont mis en place					
Sous objectif 1 :		Du 01/02/2023 au 30/05/2023				
Mise en place d'une	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus	
politique d'incitation à l'entreprenariat	Sensibilisation de la communauté universitaire.	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la	PV de réunionsNombre de page web	La communauté universitaire est informé et sensibiliser sur	



		Information sur le site	recherche, Chef département	Nombre de bulletin d'information	tous les aspects de l'entreprenariat
Sous objectif 2:			Du 01/09/2023 au	30/05/2024	
Mise en place de	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultatsattendus
l'accompagnement par la formation	Animer et organiser des formations et conférences sur l'entreprenariat et sur ses exigences	Enseignants spécialisés Invitation de partenaires socio- économiques	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	 Nombre de formations Nombre de conférences Nombre d'ateliers Nombre de documents confectionnés 	 Assurer de multiples formations sur tous les aspects de l'entreprenariat Animer des conférences en coopération avec les partenaires socioéconomiques
Sous objectif 3:			Du 01/11/2023 au	30/01/2025	
Mise en place des moyens	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Mettre en place la logistique de soutien	Bureau de coordination Personnel de soutien	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	 Infrastructure mobilisé Nombre d'ATS mobilisés pour l'opération Moyens matériel et financiers mobilisés 	 Mise en place du point de contact et de coordination de l'opération Mobiliser les moyens humains et matériel suffisant



Opération 3 : L'institution propose des modes de formation variés (F16)

Objectif principal:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 varier les modes de formation					
Sous objectif 1 :	Du	01/02/2023 au 30/	/05/2023 établir un état	des lieux des modes de	formation	
Etablir un état des lieux	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions	
	Recenser les modes de formation par filières	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	PV de réunions	Un document précisant le nombre précis des formations :	
Sous objectif 2:	Du 01/09/2023	3 au 30/10/2023 :	Etablir les besoins et le	s objectifs en termes de	e modes de formation	
Etablir les besoins et les	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus	
objectifs en termes de modes de formation par filière et installer les cellules de travail	Réunion des équipes de formation par filière	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	 PV d'installation des cellules PV de réunions 	 Une feuille de route comportant : Les besoins et objectifs en termes de mode de formation 	



					Un PV comportant l'installation des cellules de travail
Sous objectif 3:		Du 01/11/20	23 au 30/01/2025 : rév	ision des enseignement	s
Enrichir les modes de	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
formation à l'échelle de l'université	 Certifier les formations qui ne le sont pas encore Introduire des formations à distance et alternées 	 Réunions de travail Recherche réglementair e Canevas des formations 	Cellules de travail	 Nombre de formations certifiées Nombre de formations à distance Nombre de formations alternées 	Augmenter le nombre des modes de formations

Opération 4 :L'institution contribue au développement de la propriété industrielle (R32)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Inciter et accompagner le chercheur à la production de travail brevetable						
Sous objectif 1:		Du 01/02/2023 au 30/05/2023					
	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus		
				PV de réunions			



Mise en place d'une politique d'encouragement	Sensibilisation de la communauté universitaire	Réunions de travail Information sur le site	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Directeur de laboratoire, Chef département	 Nombre de page web Nombre de bulletin d'information 	La communauté universitaire est informé et sensibiliser sur tous les aspects de la production de travail brevetable
Sous objectif 2:			Du 01/09/2023 au	30/05/2024	
Mise en place de	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultatsattendus
l'accompagnement par la formation	Animer et organiser des formations et conférences sur la recherche conduisant à des résultats brevetables	Enseignants spécialisés Invitation de partenaires socio- économiques	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Directeur de laboratoire, Chef département, chef département adjoint	 Nombre de formations Nombre de conférences Nombre d'ateliers Nombre de documents confectionnés 	 Assurer de multiples formations sur tous les aspects de la recherche conduisant à des résultats brevetables Animer des conférences en coopération avec les partenaires socioéconomiques
Sous objectif 3:		1	Du 01/11/2023 au		
Mise en place des moyens	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Mettre en place la logistique de soutien	Bureau de coordination Personnel de soutien	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Directeur de laboratoire, Chef département, chef département adjoint	 Infrastructure mobilisé Nombre d'ATS mobilisés pour l'opération Moyens matériel et financiers mobilisés 	 Mise en place du point de contact et de coordination de l'opération Mobiliser les moyens humains et matériel suffisant



Opération 5 : La formation continue est une partie intégrante de l'offre de formation (F71)

Objectif principal:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :lancer des formations continues Du 01/02/2023 au 30/11/2023					
Sous objectif 1 :			Du 01/02/2023 au 3	00/11/2023		
Développer un dispositif	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions	
facilitant l'intégration à la formation continue	Mettre en place un dispositif adéquat facilitant à la reprise des études et à l'inscription à des formations complémentaires	Places pédagogiques dédiées à la formation continue. Personnel de scolarité qualifié Prospectus	Vice doyen. Chef de département	 Nombre d'étudiants inscrits Taux de formation initial Taux d'étudiants inscrits en formation continue sans abandonner les études 	 Faciliter l'accès à la formation continue Adapter le fonctionnement des services de scolarités 	



Sous objectif 2:		Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Formation sur le système	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus	
de validation des acquis d'études supérieures	Formation des agents de scolarités. Formations des responsables pédagogiques. Rédaction des règles générales et particulières	Réunions de travail Documentatio n pédagogique Confection des formations	Responsables Pédagogiques	 Nombre de formations organisées Nombre de conférences Nombre de documents réalisés 	Former les agents de scolarités et les responsables pédagogiques sur les différents aspects de la reconnaissance des acquis d'études supérieurs	
Sous objectif 3:		1	Du 01/09/2023 au 3	0/06/2025		
Mise en place du système	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus	
de validation des acquis d'études supérieure	Définition des procédures administratives et d'expertise Numérisation de l'opération	Réunions de travail Documentatio n administrative Numérisation	Responsables pédagogiques.	 Durée de traitement de dossiers Affiches et posters confectionnés 	Mettre en place la procédure de réception et de traitement numérisé des dossiers de validation des acquis ES.	

Opération 6 :L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives (V21)

Objectif principal:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Proposer à la communauté universitaire des activités sportives et culturelle
Sous objectif 1:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025



Mise en place d'un	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
dispositif qui encourage l'organisation des activités culturelles et sportives	Renforcement des moyens d'animation du bureau des activités culturelles et sportives. Inscription d'une opération planifiée en vue de réalisation d'infrastructures sportives	Moyens financiers Personnel qualifié	Sous direction des activités culturelles et sportives Vice rectorat prospective	 Nombre d'activités réalisées Dossiers d'inscription de l'opération planifiée transmis à la tutelle Cahier des charges confectionné 	 Inscrire une opération planifiée en vue de réalisation d'infrastructures sportives Renforcer l'animation du bureau des activités culturelles et sportives
Sous objectif 2 :			Du 01/09/2023 au 3	0/06/2025	
Organisation des activités	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
sportives variantes	Organiser diverses activités sportives	Moyens financiers Personnel qualifié Infrastructures sportives des résidences universitaires	Sous direction des activités culturelles et sportives	 Nombre d'activités réalisées 	Animer un programme riche d'activités sportives
Sous objectif 3:			Du 01/09/2023 au 3	0/06/2025	
Organisation des activités	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
culturelles	Organiser diverses activités culturelles	Moyens financiers	Sous direction des activités culturelles et sportives	 Nombre d'activités réalisées 	Animer un programme riche d'activités culturelles



Personnel qualifié		
Auditorium		

Opération 7 : L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises (S22)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Mise en place de formation répondant à la demande des entreprises locales et régionales					
Sous objectif 1:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025					
Développer un dispositif	Action Moyens Responsable Indicateurs Résultats attendus réunions					
facilitant la réalisation des formations spécifiques	Mettre en place un dispositif adéquat facilitant la réalisation	Personnel qualifié Dispositif réglementaire	Vice doyen. Chef de département	 Nombre de conventions réalisés 	Mettre en place les procédures administratives et financières adéquates	



Sous objectif 2:	des formations spécifiques	Numérisation de l'accompagnemen t	Du 01/02/2023 au 30	 Nombre d'opération finalisé Recettes réalisées //06/2023 	Adapter le fonctionnement des services moyens et finances
Formation sur	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
l'ingénierie pédagogique	Formation des enseignants et des responsables pédagogiques sur l'ingénierie pédagogiques et sur la formation des adultes	Documentation pédagogique Confection des formations	Responsables Pédagogiques	 Nombre de formations organisées Nombre de conférences Nombre de documents réalisés 	Former les enseignants et les responsables pédagogiques sur les différents aspects de l'ingénierie pédagogique et sur l'andragogie
Sous objectif 3:			Du 01/09/2023 au 30	0/06/2025	,
Confection et réalisation	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
de formations spécifiques	Concevoir et réaliser des formations spécifiques en presentiel et à distance	Personnel enseignant Moyens pédagogiques et informatique	Responsables pédagogiques.	 Nombre de formations réalisées Nombre d'apprenants Fiches d'appréciation des apprenants 	Concevoir et réaliser un nombre appréciable de formations spécifiques en presentiel et à distance. Réaliser un chiffre d'affaire significatif.



Opération 8 : L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up (S43)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 Les mécanismes permettant la création des micros entreprises par des chercheurs et étudiants sont mis en place					
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/05/2023					
Mise en place d'une politique d'incitation à	Action Sensibilisation de la	Moyens Réunions de	Responsable Doyen, vice-doyen	Indicateurs • PV de réunions	Résultats attendus La communauté universitaire	
l'entreprenariat	communauté universitaire.	travail Information sur le site	chargé de la recherche, Chef département	 Nombre de page web Nombre de bulletin d'information 	est informé et sensibiliser sur tous les aspects de l'entreprenariat	
Sous objectif 2:			Du 01/09/2023 au	30/05/2024		
Mise en place de	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultatsattendus	
l'accompagnement par la formation	Animer et organiser des formations et conférences sur l'entreprenariat et sur ses exigences	Enseignants spécialisés Invitation de partenaires socio- économiques	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	 Nombre de formations Nombre de conférences Nombre d'ateliers Nombre de documents confectionnés 	 Assurer de multiples formations sur tous les aspects de l'entreprenariat Animer des conférences en coopération avec les partenaires socio- économiques 	
Sous objectif 3:	Du 01/11/2023 au 30/01/2025					



Mise en place des moyens	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
et création se start-up	Mettre en place la logistique de soutien	Bureau de coordination Personnel de soutien	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	 Infrastructure mobilisé Nombre d'ATS mobilisés pour l'opération Moyens matériel et financiers mobilisés 	 Mise en place du point de contact et de coordination de l'opération Mobiliser les moyens humains et matériel suffisant Accompagnement lors de la création des start-up
				 Nombre de start- up réalisées 	creation des start-up

Opération 9 : L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche (R31)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Capitaliser les résultats de la recherche et assurer leur transfert vers le secteur socio- économique				
Sous objectif 1:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025					
	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions	



Développer un dispositif de collecte des résultats transférables de la recherche Sous objectif 2 :	Mettre en place un dispositif adéquat de collecte des résultats transférables de la recherche	Personnel qualifié Dispositif réglementaire Numérisation de l'accompagnemen t	Vice doyen, Directeur de laboratoire, Chef de département Du 01/09/2023 au 30	Bilans rédigés Nombre PV conseil scientifiques Nombre de chercheurs concernés /06/2025	 Mettre en place les procédures administratives adéquates Adapter le fonctionnement des services de post graduation
Intégrer les résultats de la	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
recherche dans les formations initiales	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements	Documentation pédagogique Révision des formations	Responsables Pédagogiques	 Nombre de formations révisées Nombre de documents réalisés 	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements
Sous objectif 3:			Du 01/09/2023 au 30	/06/2025	
Intégrer les résultats de la	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
recherche dans les formations spécifiques	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements	Documentation pédagogique Révision des formations	Responsables pédagogiques.	 Nombre de formations révisées Nombre de documents réalisés 	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements



Opération 10 : L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises (S31)

Objectif principal:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Favoriser le partenariat avec le secteur socio-économique				
Sous objectif 1:			Du 01/02/2023 au 30/		
Développer les services	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
administratifs d'accompagnement au partenariat avec le secteur socio-économique	Développer les services administratifs d'accompagnement au partenariat avec le secteur socio- économique dans toutes les facultés	Personnel qualifié Numérisation de l'accompagnement	Vice doyen, Directeur de laboratoire, Chef de département	 Nombre de bureaux fonctionnels Nombre de personnel mobilisé Nombre de conventions réalisés 	 Mettre en place les procédures administratives adéquates Adapter le fonctionnement des services de post graduation
Sous objectif 2:	Du 01/09/2023 au 30/06/2023				
Organisation de travaux	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
scientifiques en partenariat avec le secteur socio-économique	Concevoir des projets scientifiques en en partenariat avec le	Chercheurs et étudiants stagiaires	Vice doyen, directeur de laboratoire, chef de département	 Nombre de conventions réalisées 	Nombre significatif de projets



	secteur socio- économique	Laboratoires		 Nombre de documents réalisés 	
Sous objectif 3:			Du 01/09/2023 au 30/	(06/2025	
Organisation de	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
manifestations scientifiques en partenariat avec le secteur socio-économique	Organiser de manifestations scientifiques en partenariat avec le secteur socioéconomique	Auditorium Salles se réunions	Vice doyen, directeur de laboratoire, chef de département	 Nombre de conventions réalisées Nombre de 	Nombre significatif de manifestations



ANNEXES



Questionnaire pour évaluation des références

Faculté:

Date de réponse au questionnaire :

L'état d'application ou de satisfaction de chaque référence est apprécié dans la colonne "Application" en mentionnant un des niveaux d'application de la liste (Non applicable, Non appliquée, Insuffisamment appliquée, Moyennement appliquée, Bien appliquée, Entièrement appliquée).

Une référence exprime ce qui doit être fait par l'institution pour se rapprocher des objectifs et des valeurs fixés dans le référentiel national assurance qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (RENAQES).

Code	Référence	Appréciation
F11	L'institution offre des formations en adéquation avec ses environnements politique, scientifique, socioprofessionnel et elle tient compte du contexte national et international. Il s'agit pour l'institution de définir son offre de formation en tenant compte des attentes et des besoins de l'environnement régional, national et international.	
F12	L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques. Il s'agit pour l'institution de s'assurer que l'offre de formation est en adéquation avec les objectifs fixés.	
F13	L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes. Il s'agit pour l'institution de s'approprier les outils et les méthodes d'enseignement modernes pour rendre attractive et visible son offre de formation.	
F14	L'institution rend visible son offre de formation. Il s'agit pour l'institution de s'approprier les outils et les méthodes modernes pour rendre attractive son offre de formation.	
F15	L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations. Il s'agit pour l'institution de s'appuyer sur les structures scientifiques et les organes de concertation pour concevoir, concrétiser et assurer le suivi et le bon déroulement des programmes de formation.	
F16	L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,).Il s'agit pour l'institution de diversifier ses modes de formation en fonction des moyens dont elle dispose dans le but d'améliorer ses prestations.	
F21	L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants.	
F22	L'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et externe (nationale, internationale). L'institution s'emploie à déployer et à instaurer les bonnes pratiques pour favoriser la mobilité à ses partenaires.	
F23	L'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques. Il est question pour l'institution de mettre à disposition des parties prenantes (étudiants, enseignants,) divers supports pédagogiques ainsi que les conditions favorables à la recherche documentaire.	
F31	Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières. Il s'agit pour l'institution d'instaurer les outils pour l'évaluation de ses formations	_
F32	L'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie.	



F41	L'institution valide les connaissances et les apprentissages tout au long des parcours de formation.Les parcours de formation sont jalonnés par des contrôles continus de connaissances assurés en présentiel ou par le travail individuel.	
F42	Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage. Les épreuves d'évaluation sont conçues en concertation par les enseignants en vue de répondre aux exigences de qualité pédagogique.	
F43	Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées. Comment s'assurer que les contrôles de connaissances répondent à des critères d'objectivité, d fiabilité,	
F51	L'institution développe un dispositif d'orientation. Il s'agit de communiquer aux étudiants toutes les informations sensées faciliter leur orientation.	
F52	L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. Mise en place de dispositifs pour aider les étudiants à s'intégrer à la vie professionnelle.	
F53	L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofessionnel.	
F54	L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.	
F61	L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.	
F62	L'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs. Il s'agit de suivre et d'encadrer ses doctorants pour favoriser leur insertion dans les laboratoires ou dans la recherche et le développement	
F71	La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation. Il s'agit de mesurer le rôle social de l'institution en se penchant sur un volet de la question : la formation continue.	
F72	L'institution favorise l'accueil des adultes en reprises d'études. Il s'agit de mesurer le rôle social de l'institution en se penchant sur un volet de la question : l'intégration des personnes adultes dans le circuit de la formation.	
F73	L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels. L'institution met les moyens nécessaires pour garantir des formations diplômantes et/ou certifiantes destinées aux publics issus des milieux académiques et socio-professionnels.	
R11	L'institution définit ses priorités de recherche et met en œuvre les moyens adaptés. Il s'agit pour l'institution d'identifier puis classer les domaines de recherche.	
R12	L'institution dispose de structures de pilotage et du suivi de la recherche. Il s'agit pour l'institution de créer les principaux organes qui interviennent dans le pilotage et le suivi de la recherche.	
R13	L'institution organise une réflexion stratégique pour une évaluation interne en matière de recherche. Il s'agit pour l'institution de définir un canevas précisant les processus d'évaluation interne en matière de recherche.	
R14	L'institution organise la recherche en fonction de ses priorités. Il s'agit pour l'institution d'établir un programme conforme et adéquat de recherche.	
R15	L'institution développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement. Il s'agit pour l'institution d'adapter les thèmes de recherche aux besoins de son environnement.	



R16	L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants-chercheurs. L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants-chercheurs.	
R17	L'institution développe une politique de formation à la recherche et par la recherche. Il s'agit pour l'institution d'exploiter la recherche pour la formation de chercheurs	
R18	L'institution favorise l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la recherche. Il s'agit pour l'institution de mettre à la disposition de la communauté universitaire toutes les ressources documentaires nécessaires	
R19	L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques. Il s'agit pour l'institution d'assurer une veille technologique.	
R21	L'institution veille en interne à la mutualisation des activités de recherche. Il s'agit pour l'institution de gérer de manière rationnelle les activités de recherche	
R22	L'institution met en place une stratégie de partenariats privilégiés en matière de recherche aux niveaux régional et national. Il s'agit pour l'institution d'encourager les coopérations interne et nationale.	
R23	L'institution assure un développement en matière de recherche. L'institution assure un développement en matière de recherche.	
R24	L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique. Il s'agit pour l'institution de mettre en place tous les moyens nécessaires à la visibilité des activités de recherche	
R31	L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche. Il s'agit pour l'institution de capitaliser les résultats de la recherche et d'assurer leur transfert vers le secteur socio-économique.	
R32	L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle. Il s'agit pour l'institution d'encourager le chercheur à la production d'un travail brevetable.	
R33	L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche. Il s'agit pour l'institution de mettre en place des mécanismes permettant de créer des micro-entreprises par les chercheurs	
R34	L'institution veille à la diffusion de la culture scientifique. Il s'agit pour l'institution d'ouvrir la culture scientifique au grand public.	
G11	L'institution dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations. Il s'agit de mettre en place une stratégie, les compétences et moyens matériels nécessaires pour l'élaboration d'une politique de collecte et de traitement de l'information au service de l'institution.	
G12	L'institution est dotée d'une structure d'information et de prospective (ou de veille). Il s'agit pour l'institution de mettre en place une structure pour la mise en œuvre de sa politique d'information et de prospective.	
G13	L'institution assure l'archivage et la diffusion de l'information administrative; pédagogique et scientifique. Il s'agit d'accorder un intérêt particulier aux archives et d'organiser les circuits d'information administrative, pédagogique et scientifique au profit de ses partenaires	
G14	L'institution dispose de services numériques au service de ses étudiants et de son personnel. Il s'agit pour l'établissement d'acquérir les moyens numériques accessibles et utiles à la communauté universitaire.	



G15	L'institution assure l'organisation, la gestion et la promotion de la communication avec les parties prenantes internes et externes. L'institution a le devoir de mettre des moyens adéquats pour favoriser une	
	communication interne et externe.	
G21	L'institution dispose de structures chargées d'élaborer des politiques concertées de formation, de recherche et de gouvernance. L'institution favorise la mise en œuvre de structures de concertation dans l'élaboration de sa politique de formation, de recherche et de gouvernance.	
G22	L'institution organise sa concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance. L'institution met en œuvre les mécanismes de la concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance.	
G23	La politique de l'institution est en phase avec les orientations stratégiques nationales de l'enseignement supérieur et la recherche. Les politiques de l'institution s'inscrivent dans l'orientation stratégique de l'enseignement supérieur.	
G24	La politique et la stratégie de l'institution notamment dans le domaine de la recherche, de la formation, des relations internationales et des services rendus à la Société tiennent compte de ses environnements local, national et international. La politique de l'institution est en adéquation avec l'environnement local, national et international.	
G25	La politique de l'institution est en adéquation avec la réglementation et fait usage de ses marges d'autonomie. L'institution développe ses capacités de gestion autonomes, académie, gestion et finances et ressources humaines en vue d'établir une meilleure responsabilisation.	
G26	L'institution est dotée d'un projet de développement partagé. L'institution élabore son projet de développement en relation avec l'ensemble des partenaires internes et externes à court, moyen et long terme.	
G27	Les arbitrages budgétaires font l'objet d'une procédure concertée. L'institution propose des mécanismes pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un budget concerté.	
G31	La structure de l'institution est adaptée à la réalisation de ses missions et de ses objectifs ; elle permet un pilotage efficace. L'institution dispose d'infrastructures et d'un organigramme permettant un pilotage efficace.	
G32	Les différentes instances de pilotage et de gestion ont des fonctions, des compétences et des responsabilités clairement définies ; celles-ci sont attribuées en cohérence avec les missions et les objectifs de l'institution. L'institution dispose d'un organigramme avec distribution des tâches précises et cohérentes.	
G33	L'institution est organisée de telle sorte que les responsabilités confiées puissent être exercée pleinement. L'institution doit veiller au respect des tâches qui relèvent de la délimitation des responsabilités pour éviter les interférences et les conflits d'intérêt.	
G34	Le système de gouvernance prend des dispositions pour tenir compte des opinions et des avis des étudiants et des personnels. L'institution est à l'écoute des opinions et avis de ses étudiants et de son personnel.	
G35	L'institution dispose d'un règlement intérieur concerté. L'institution élabore son règlement intérieur en concertation avec les parties concernées.	



ı	1	
G36	Le responsable de l'institution gère et alloue les ressources en conformité avec les objectifs de l'institution ; il organise l'évaluation de l'efficacité de leur mise en œuvre. L'ordonnateur gère le budget et le répartit selon les objectifs préalablement définis et organise le contrôle interne et l'auto-évaluation des ressources.	
G37	L'institution garantit les moyens matériels nécessaires et appropriés au bon déroulement de ses activités. L'institution met à disposition des différents intervenants les moyens matériels nécessaires au bon déroulement de ses activités.	
G41	L'institution gère ses ressources humaines en conformité avec ses missions et ses valeurs. L'institution se conforme aux valeurs du travail édictées par les lois et met en place ses propres valeurs et favorise le développement des ressources humaines pour assurer ses missions.	
G42	L'institution gère son patrimoine en conformité avec ses missions et ses valeurs. L'institution veille à l'utilisation rationnelle de son patrimoine et à son entretien au service de ses missions.	
G43	L'institution gère ses ressources financières en conformité avec ses missions et ses valeurs. L'institution veille à la mobilisation de ses ressources financières et à sa gestion rigoureuse et rationnelle au service de ses missions et au respect de ses valeurs	
G44	Les services communs contribuent à la mise en œuvre du projet de l'institution. L'institution veille à ce que les services communs participent activement à la mise en œuvre de son projet	
G51	L'institution a une politique qualité bien définie et partagée. Il s'agit pour l'institution de se doter d'une politique qualité concertée afin d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs.	
G52	L'institution développe ses démarches qualité en conformité avec ses missions et ses valeurs. Il s'agit pour l'institution de mettre en place une démarche qualité dans le respect de ses valeurs et ses missions et développer la culture qualité.	
G53	L'institution développe des démarches qualité pour ses différentes activités. Il s'agit pour l'institution de mettre en place une démarche qualité pour ses différentes activités.	
G54	L'institution organise périodiquement son autoévaluation et la révision de l'ensemble de ses activités. L'institution organise périodiquement son autoévaluation et veille à remédier aux éventuels dysfonctionnements.	
l11	L'établissement dispose d'espaces suffisants pour héberger les activités administratives. Les activités administratives de l'établissement bénéficient d'espaces suffisants conformément aux normes en vigueur.	
I12	L'établissement dispose d'espaces de parking. L'établissement dispose d'espaces de parking suffisants répondant aux normes en vigueur pour la communauté universitaire et les visiteurs;	
I13	Les locaux sont adaptés à toutes les activités administratives. Les fonctionnalités des locaux satisfont aux besoins des activités administratives appropriées.	
I14	Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité.	
121	L'établissement dispose de locaux (amphithéâtres, classes et bureaux) pour accueillir les formations académique et continue. Les activités pédagogiques de l'établissement disposent d'espaces pédagogiques suffisants pour accueillir les formations dispensées.	



dispose des centres de ressources documentaires modernes et adéquats (BU, Médiathèque,). Les locaux sont adaptés à toutes les activités pédagogiques. Les fonctionnalités des locaux satisfont aux besoins des activités pédagogiques. Les locaux réunisent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunisent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration bur les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles et sportives. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose de sinfrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et des personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en p		L'institution possède un centre de ressources documentaires. L'institution	ĺ
123	122	·	
Les locaux sont adaptés à toutes les activités pédagogiques. Les fonctionnalités des locaux satisfont aux besoins des activités pédagogiques. Les locaux réunissement les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation aféquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étu		[· ·	
fonctionnalités des locaux satisfont aux besoins des activités pédagogiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. L'établissement connaît l			
répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les coaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accuell et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et du personnel. L'établissement et en place des dispositifs d'information des étudiants et du p	123	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
repondent aux normes of hygiene, de securité et de contort exigees L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et due personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives.	124	Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux	
travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hébergènent dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du p	124	répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées	
aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les forcionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. l'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. l'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; l'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration enseignants, étudiants et personnels les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et personnels les cocaux réunissent dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établ		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pur les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants une pour toute la communauté universitaire. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement developpe les canaux d'information des étudiants et de personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d	131		
fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques. Isa les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. L'établissement assure un environneme		· ·	
les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. 141 L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. 142 Les etudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. 143 L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; 144 L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels 145 Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. 146 L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles ronctionnelles et de l'organisation adéquate. 151 Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. 152 L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. 153 L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. 154 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. 155 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif		i ·	
Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissem	132		
répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement developpe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sporticontinu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V21 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement garantit les conditions d		·	
L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement doit le develo	133	· -	
Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation. L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'un accueil set sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associa			
L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V22 L'établissement favorise le développement des structures et des écurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	141		
Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable.			
durée de leurs activités; L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V22 L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	142	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et du sersonnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement developpe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement			
personnels Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement		L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement	
Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	143	'	
d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement		'	
d'hygiène et de sécurité. L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	144	· =	
L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	144	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ISS sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. V11 L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. V12 L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnels. V13 L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. V21 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. V22 L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement			
culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate. Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. V11 L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. V13 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	151		
Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement		'	
d'hygiène et de sécurité. L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement			
L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	152	infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes	
 v11 étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement 			
pour toute la communauté universitaire. L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement			
L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	V11		
 étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement 			
des étudiants et du personnel. L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. V21 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	V/12		
L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	ATZ		
des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel. V21 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement			
étudiants et du personnel. V21 L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	V13		
L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement			
Us'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu. L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement		<u> </u>	
L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	V21		
 v22 culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif. v31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement 			
associatif. V31 L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	V22		
L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
L'établissement assure un environnement agréable. L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	1/04	L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs.	
V32 étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement	V31		
V32 étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement		L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses	
·	V32	_ · ·	
10		assure les conditions d'hygiène et de sécurité sur son site	
	V3Z	·	



1	1/6tabliccoment accure à cos nersannels et étudients l'accès à des anni-	I
V33	L'établissement assure à ses personnels et étudiants l'accès à des services de santé. L'établissement rend disponible les services de soins.	
V34	L'établissement développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels. L'établissement entretient des relations étroites avec son environnement au bénéfice de la communauté universitaire	
V35	L'établissement contribue, avec les services concernés, à la prise en charge des étudiants et des personnels (restauration, hébergement, transport,). La prise en charge de la communauté universitaire par l'établissement.	
V41	L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux. L'institution s'implique dans la vie et les préoccupations citoyennes.	
V42	L'institution veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie. L'institution est gardienne des règles d'éthique et de déontologie.	
V43	L'établissement est attaché au principe de l'égalité des chances. Réaliser l'égalisation des chances est un principe intangible de l'institution.	
V44	Les installations, les équipements et les pratiques de l'établissement prennent en considération le développement durable (la dimension environnementale, la dimension sociale, la dimension économique). L'institution respecte toutes les règles liées au respect de l'environnement.	
S11	L'institution offre des formations qui répondent au développement local. Il s'agit pour l'institution d'adapter l'offre de formation en fonction de l'évolution des besoins du local.	
S12	L'institution contribue à l'insertion professionnelle de son produit. L'institution doit développer et renforcer des liens avec les acteurs socio- économiques locaux et régionaux afin de faciliter l'insertion professionnelle de son produit.	
S13	L'institution organise des formations continues pour les besoins locaux. L'institution développe des activités de formation continue pour un meilleur rapprochement entre l'institution et son environnement socioéconomique local et régional.	
S14	L'institution participe à la prise en charge des problématiques locales. L'institution doit s'impliquer dans le processus d'identification et de résolution des problèmes de développement local et régional.	
S21	Les offres de formation de l'institution correspondent aux besoins des entreprises. Il s'agit de mettre en adéquation les programmes de formations en fonction des besoins des entreprises de la région.	
S22	L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises. L'offre de formation de l'institution doit intégrer les spécificités de la région pour être capable de répondre positivement aux besoins des entreprises.	
S23	L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation. Il s'agit pour l'institution de mettre en place des structures permettant à l'apprenant d'effectuer des stages pratiques en vue de réaliser des rapports de stage ou d'études de cas ainsi que l'élaboration d'une interface avec les entreprises pour suivre l'évolution de son produit.	
S31	L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises. Il s'agit d'élaborer des conventions et de favoriser la création des relations avec les entreprises;	



Ì	I.a	ı
S32	L'institution contribue dans le cadre des programmes communs de recherche et développement avec les entreprises. Il s'agit pour l'institution de jouer le rôle qui garantit la réalisation et l'affinité des programmes communs de recherche avec les entreprises.	
S33	L'institution élabore, diffuse et valorise l'information scientifique et technique. Il s'agit de mettre en valeur l'élaboration et la diffusion de l'information scientifique et technique par des moyens appropriés	
S41	L'institution possède un plan de formation périodique, élaboré sur la base des besoins exprimés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux. Il s'agit pour l'institution d'assurer des formations périodiques sur la base des besoins formulés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux.	
S42	L'institution fait la veille sur ses produits de formation. Il s'agit pour l'institution de mettre en place une cellule de veille pour ses produits de formation.	
S43	L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up. Il s'agit pour l'institution d'apporter sa contribution à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.	
S44	Le programme de recherche (axes de labos de recherches) de l'institution, s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche. Il s'agit pour l'institution de mettre en place un programme de recherche découlant du programme national de recherche.	
C11	L'institution a une politique d'ouverture sur l'international. L'institution dispose d'une politique d'ouverture sur l'international clairement définie à travers les documents officiels (chartes et statuts).	
C12	L'institution dispose d'une stratégie dans les domaines de la recherche et de la formation, intégrant le contexte international. La stratégie de l'institution dans les domaines de la recherche, de la formation et des relations internationales doit tenir compte de son environnement international	
C13	L'institution dispose d'une politique de communication lui permettant d'améliorer sa visibilité internationale. L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique, pédagogique et de ses compétences à l'échelle internationale (site web, revues, périodiques, brevets,).	
C14	Les programmes d'enseignement et de recherche doivent pouvoir supporter l'évaluation internationale. L'institution doit s'assurer que ses programmes d'enseignement et de recherche se prêtent à la comparaison et à l'évaluation internationale.	
C21	L'institution entretient des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche. L'institution met en œuvre des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche à travers des réseaux, des conventions et des jumelages.	
C22	L'institution encourage la mobilité internationale. L'institution encourage la mobilité internationale des étudiants, des enseignants, des chercheurs, du personnel technico-administratif et de surcroit le co-encadrement, la cotutelle, la co-diplômation, les congés scientifiques, l'enseignement des langues étrangères et de la langue arabe pour les étrangers.	
C23	L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers. L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers (service d'accueil hébergement,).	



C31	L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international. L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international (enseignement transnational, e-Learning, MOOC)	
C32	L'institution offre l'accès à la documentation et aux ressources internationales. L'institution favorise l'accès à la documentation et aux ressources internationales (abonnement à des revues périodiques et à des bases de données,).	
C33	L'institution assure une fonction de veille au niveau international. L'institution assure une fonction de veille et s'inspire des bonnes pratiques internationales en matière de formation, de recherche et de gouvernance.	
C34	L'institution favorise la mutualisation des ressources. L'institution met en commun les ressources humaines, matérielles et financières des différents étrangers.	



Notation des références, champs et domaines Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou

Code référence	Note	Code champs	Note	Code domaine	Note domaine
F11	2.11				
F12	2.33	-			
F13	1.78	-			
F14	2.22	F1	1.85		
F15	2.11	•			
F16	0.56	-			
F21	2.11				
F22	1.67	F2	2.07		
F23	2.44				
F31	0.67	50	0.00		
F32	1.11	F3	0.89		
F41	2.89			F	1.64
F42	3.22	F4	3.15		
F43	3.33				
F51	2.89				
F52	0.33]	4 22		
F53	1.33	F5	1.22		
F54	0.33				
F61	1.44	50	4.64		
F62	1.78	F6	1.61		
F71	0.67				
F72	1.11	F7	0.67		
F73	0.22				
R11	1.44				
R12	1.78				
R13	1.11				
R14	1.22				
R15	1.22	R1	1.62		
R16	1.67]			
R17	2.44				
R18	2.89]			
R19	0.78			R	1.20
R21	1.11				
R22	1.11	R2	1 44		
R23	1.56	NZ	1.44		
R24	2.00				
R31	0.56				
R32	0.11	R3	0.53		
R33	0.33	CA	0.53		
R34	1.11				



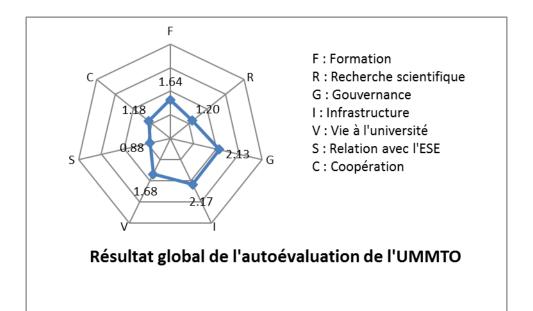
G11	1.00				
G12	1.11				
G13	2.33	G1	1.67		
G14	1.89				
G15	2.00				
G21	2.44				
G22	2.67				
G23	3.22				
G24	1.67	G2	2.35		
G25	2.44				
G26	1.22				
G27	2.78				
G31	2.11				
G32	2.44			G	2.13
G33	2.67				
G34	3.00	G3	2.43		
G35	1.67				
G36	2.78				
G37	2.33				
G41	2.44				
G42	2.67	G4	2.69		
G43	3.00	G4	2.09		
G44	2.67				
G51	1.89				
G52	1.67	G5	1.50		
G53	1.22		1.50		
G54	1.22				
l11	2.00				
l12	2.00	I1	2.08		
I13	2.11	''	2.00		
114	2.22				
121	2.00				
122	2.67	<u> 12</u>	2.39		
123	2.44		2.33		
124	2.44				
131	2.00			I	2.17
132	1.89	13	2.04		
133	2.22				
141	3.00				
142	1.00	<u> </u>	NA		
143	3.00		17/3		
144	1.00				
151	1.00	<u> </u>	NA		
152	1.00	15	INC.		

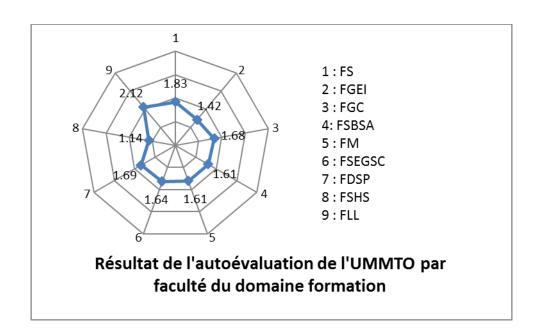


V11	1.89				
V12	1.56	V1	1.89		
V13	2.22				
V21	0.89	\/2	1.20		
V22	1.67	V2	1.28		
V31	2.00				
V32	2.33			.,	1.60
V33	1.78	V3	1.64	V	1.68
V34	0.89				
V35	1.22				
V41	0.89				
V42	2.67	2/4	1.02		
V43	3.00	V4	1.92		
V44	1.11				
S11	1.33				
S12	0.67	C1	0.04		
S13	0.67	S1	0.94		
S14	1.11				
S21	1.11				
S22	0.56	S2	0.85		
S23	0.89			s	0.88
S31	1.00			3	0.88
S32	0.67	S3	1.04		
S33	1.44				
S41	0.22				
S42	0.22	S4	0.60		
S43	0.22	34	0.69		
S44	2.11				
C11	1.33				
C12	1.33	C1	1.53		
C13	1.67		1.55		
C14	1.78				
C21	1.11				
C22	1.33	C2	1.11	С	1.18
C23	0.89				
C31	0.56				
C32	1.89	C3	0.89		
C33	0.78		0.03		
C34	0.33				

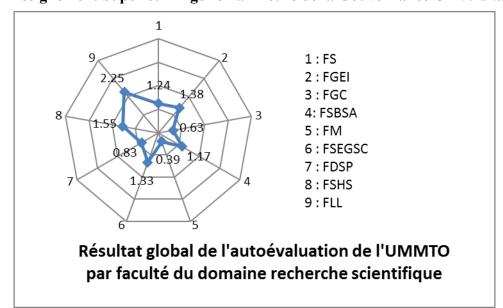


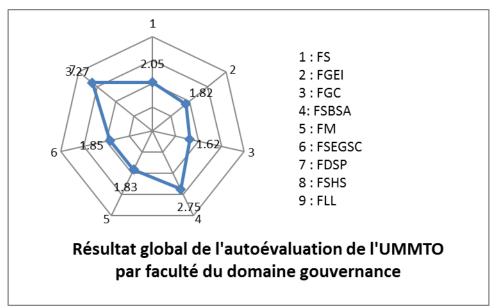
Résultats par Domaine en Courbes Radar



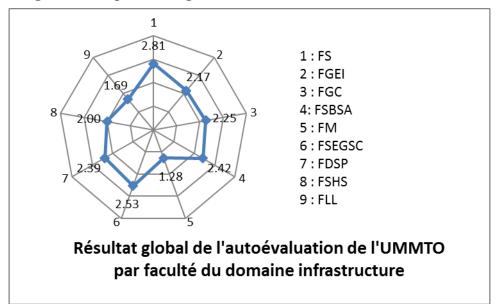


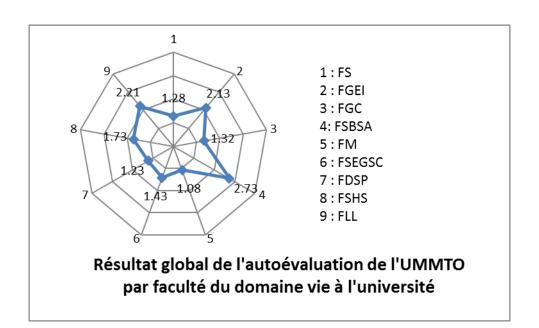




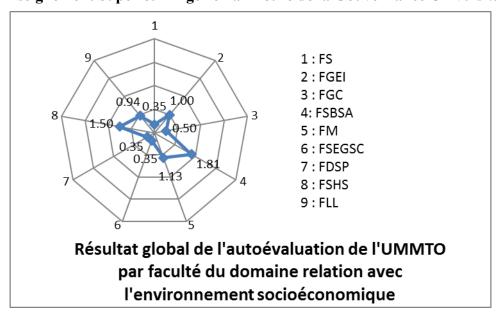


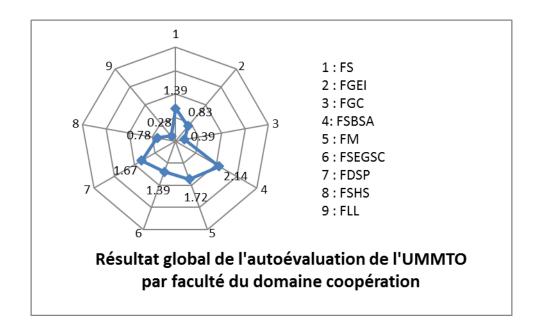
















الجمصورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

XOONOSX COMON OX COLOO

زاره التعليم العالي و البحت العلمي جامعة مولود معمري

تيزي وزو

RECTORAT

Par décision de Monsieur le Recteur de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, N°038 du 30/031 2041 Portant la création de la Cellule de l'Assurance Qualité en vigueur est constituée par les membres suivants :

Faculté	Nom & Prénom	Qualité
Sciences Economique	Economiques, Pr. LEGHIMA Amina	Présidente
les et des		
de Gestion	D. CTIENDOLIZI Augus	Mombro
Lettres et Langues	Fr. GOENDOOM Amar	Memore
Sciences	Pr. FELLAG Hocine	Membre
Sciences	Pr. MITICHE Moh Djerjder	Membre
Sciences Agronomiques	& Pr. DAOUDI-ZERROUKI Nacira	Membre
Biol		
Génie de la Construction	Dr. HATEM Djedjiga	Membre
Sciences	SEDIKI Abderahmane	Membre
Responsable Progress	et HAMOITANI Nassima	Membre

B.P Nº 17 RP TIZI-OUZOU / Email: univ tizi@ummto.dz Web site: htts://www.ummto.dz Téléphone: (026) 11.53.14 - Fax: (026) 11.29.68

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Mouloud MAMMERI

رئاسة الجامعة

Tizi-Ouzou





www.esagovproject.eu







































Projet n.: 598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP



